

Position de Natagora sur l'agriculture : Quelles priorités pour l'agriculture wallonne ?

Position préparée par le Département Politique générale de Natagora

Adoptée par le Conseil d'Administration de Natagora le 25/4/2013

L'agriculture intensive ou conventionnelle montre aujourd'hui ses limites : pollution des eaux, diminution de la biodiversité, appauvrissement des sols, diminution du nombre d'agriculteurs, dépendance énergétique. La production intensive ayant pour but de produire massivement des aliments engendre énormément d'effets négatifs sans pour autant pouvoir répondre aux besoins alimentaires de la planète. Il est donc urgent de changer de modèle agricole et d'orienter les subsides publics pour soutenir une agriculture tout aussi productive, mais qui respecte l'environnement et la santé, préserve les ressources naturelles sur le long terme, crée de l'emploi local et fournit des produits de haute qualité sanitaire, nutritive et gustative.

Une agriculture qui nourrit l'humanité

Depuis des siècles, l'agriculture est multifonctionnelle mais de nouvelles fonctions sont apparues et tendent aujourd'hui parfois à supplanter la fonction nourricière. C'est le cas par exemple de la production de biomasse à des fins énergétiques ou encore de la production de matières premières pour la chimie verte. Pour Natagora, il est impératif de hiérarchiser ces fonctions : l'agriculture doit avant tout servir à produire des aliments sains, accessibles à tous, sans mettre en péril la possibilité, pour chaque être humain, d'avoir un accès équitable aux ressources naturelles.

Ainsi, nous défendons le modèle d'une agriculture paysanne¹ et familiale durable. L'agroécologie, l'agriculture durable, l'agriculture biologique, l'agriculture intégrée, l'agroforesterie ou la permaculture sont différentes formes d'agriculture paysanne et familiale durable. Quels que soient leurs noms, ces différents modèles d'agriculture proviennent d'une combinaison entre la sauvegarde de méthodes paysannes traditionnelles et la mise en valeur de l'innovation et de nouvelles pratiques écologiques. Ils appliquent des principes, dont ceux de l'agroécologie² qui peuvent être résumés de la manière suivante :

1. Assurer le renouvellement de la biomasse et l'entretien de la fertilité des sols ;
2. Diminuer drastiquement l'utilisation d'engrais et de pesticides ;
3. Minimiser les pertes en énergie solaire, en air et en eau ;
4. Favoriser la diversification génétique et d'espèces dans le temps et l'espace ;
5. Promouvoir les processus et services écologiques.

Au-delà du principe de réduction drastique de l'utilisation de pesticides prôné par l'agroécologie, c'est *in fine* l'abandon total de l'utilisation des pesticides que Natagora souhaite. De même, une réduction drastique de l'utilisation de médicaments vermifuges dans les élevages est également indispensable pour préserver la faune du sol.

Selon le rapport du rapporteur spécial des Nations-Unies³ pour le droit à l'alimentation, ce modèle d'agriculture permet de répondre aux défis alimentaires globaux, tout en réduisant la

pauvreté rurale et en apportant des éléments de solution au changement climatique. En outre, il s'agit d'une agriculture qui dépend faiblement des intrants, et qui améliore donc fortement la souveraineté alimentaire⁴. Au niveau local, la souveraineté alimentaire favorise le maintien d'une agriculture de proximité destinée en priorité à alimenter les marchés régionaux et nationaux. Les cultures vivrières et l'agriculture familiale de petite échelle doivent en effet être favorisées, du fait de leur plus grande efficacité économique, sociale et environnementale.

En ce sens, la réduction drastique des importations en protéines végétales est un autre enjeu de notre agriculture. En effet, l'Europe est fortement dépendante des importations en protéines végétales qui servent à nourrir le bétail. Nous devons produire localement ces plantes protéagineuses (trèfle, luzerne, féverole, ...) pour réduire nos importations, nourrir le bétail dans le cadre d'exploitation mixte (élevage/ polyculture), et également utiliser les résidus des légumineuses pour fertiliser naturellement les sols en azote.

Une agriculture qui préserve l'environnement, la santé et le cadre de vie

Perte de biodiversité sauvage⁵ et domestique⁶, teneurs trop élevées en nitrates et présence de pesticides dans les eaux souterraines wallonnes⁷, dégradation des sols tant en Wallonie qu'en Europe⁸⁹ : les impacts de l'agriculture conventionnelle sont nombreux.

Au vu de ces différents constats et de la crise énergétique à laquelle nous devons faire face, il est urgent de mettre fin aux pratiques agricoles dont l'impact négatif sur l'environnement et la santé est avéré. Pour Natagora, il est en effet primordial de développer et soutenir une agriculture plus respectueuse des espèces sauvages et milieux naturels. Au cours du 20^{ème} siècle, on a assisté au remplacement progressif des variétés paysannes et races locales par des cultivars à haut rendement et des souches hybrides produisant des animaux à croissance rapide. Cette perte de biodiversité des animaux domestiques associée à une intensification de l'agriculture, a entraîné la disparition de richesses biologiques naturelles que l'activité agricole avait pourtant contribué à développer au cours des millénaires. C'est le cas, par exemple, des plantes messicoles : l'emploi, dès les années 1950, de pesticides non sélectifs, d'engrais chimiques et la modification des pratiques agricoles comme les labours tardifs et profonds sont les principales causes de la disparition de ces plantes. Leur sauvegarde constitue aujourd'hui un enjeu éthique et patrimonial très important.

Pour que l'agriculture préserve davantage l'environnement, une réorientation des subsides vers des modèles agricoles plus respectueux est nécessaire: plusieurs milliards d'euros sont en effet dépensés tous les ans pour des subventions agricoles sans aucun bénéfice environnemental ou avantage socio-économique à long terme. Cette réorientation des subsides doit permettre de diminuer non seulement l'impact négatif sur l'environnement et la santé, mais également les coûts sociétaux indirects qu'engendre l'agriculture conventionnelle. Notre agriculture ne doit pas non plus faire de tort aux économies agricoles des pays tiers : l'exportation de produits agricoles européens à des prix en-dessous des coûts de production ne peut être acceptable.

En ce qui concerne les aides de la politique agricole commune (PAC), ce sont toujours aujourd'hui les plus grosses exploitations agricoles qui en bénéficient le plus, mettant les plus petites exploitations agricoles et l'environnement sous pression. Une étude récente de la Commission européenne montre que 80% des bénéficiaires de la PAC reçoivent seulement 20% des paiements directs¹⁰. Or, ce sont bien les petites fermes diversifiées qui assureront la durabilité de l'agriculture et le maintien d'un environnement de qualité. Il faut inverser cette tendance. Pour soutenir les petites exploitations mixtes (polycultures-élevage), un soutien plus important devrait être apporté aux cinquante premiers hectares, être dégressif pour les hectares supplémentaires et être plafonné pour toutes les exploitations à 100.000 euros.

Pour Natagora, l'argent public destiné à l'agriculture doit être consacré à la production de services à la collectivité. Ainsi, les subventions européennes et régionales doivent être accordées aux agriculteurs en échange de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et contribuant à maintenir l'emploi et le tissu rural – alors que les subventions qui ont un impact négatif sur l'environnement la santé, l'emploi, l'agriculture des pays en développement et le bien-être animal doivent être supprimées. C'est le cas par exemple, du couplage de la prime de la vache allaitante à la production de viande de veau. Selon une étude¹¹, le découplage de cette prime entraînerait une diminution de 20% du cheptel bovin et, par la même occasion, une diminution des nuisances environnementales liées à l'élevage. Une évaluation de la PAC est donc indispensable et doit être mise en place afin de mesurer l'impact de celle-ci sur la production agricole, l'environnement et la qualité de vie des agriculteurs.

Nous soutenons par ailleurs également entièrement les propositions de verdissement de la PAC 2014-2020. Pour Natagora, ce verdissement, très attendu, n'est qu'un premier pas pour permettre d'organiser autrement les systèmes alimentaires face à la diversité et la multiplicité des enjeux et objectifs alimentaires, environnementaux et sociétaux. En effet, à terme, tous les paiements devraient être conditionnés à des critères de soutenabilité sociale et environnementale, définis pour chaque région, en tenant compte des spécificités de chacune dans une vision à long terme. Ce soutien pourrait prendre la forme d'une aide de base au revenu qui tiendrait compte à la fois de l'emploi et de l'actif agricole, et de critères environnementaux qui font sens d'un point de vue agronomique. Ensuite, un deuxième niveau d'aide pourrait intervenir pour soutenir les agriculteurs qui désirent aller plus loin dans la mise en œuvre de pratiques agricoles paysannes et familiales durables.

En ce qui concerne les aides régionales à l'investissement, elles pourraient être variables en fonction des modes de production, du nombre d'actifs qui travaillent dans l'exploitation et de la taille des exploitations.

Enfin, il est nécessaire de réinvestir dans la recherche, offrir une plus grande place à l'enseignement de l'agroécologie dans les cursus de l'enseignement agricole, créer un Master interdisciplinaire en agroécologie et mettre en place un organisme de soutien technique, indépendant du secteur privé, aux agriculteurs qui souhaitent se convertir vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ou transformer et valoriser davantage leurs produits. La mise en réseau des agriculteurs pour leur permettre d'échanger leurs savoirs et faire évoluer les pratiques est à encourager également.

Une agriculture qui crée de l'emploi local

L'agriculture que nous défendons n'est pas une agriculture à grande échelle, spécialisée dans les céréales dans une région et dans la production laitière dans une autre. C'est une agriculture familiale, qui développe des systèmes de production mixte, encourage les herbages et procure davantage d'emplois au sein de l'exploitation.

Pour pouvoir exercer son activité, l'agriculteur a besoin de terres. Or, aujourd'hui, la diminution structurelle du nombre d'exploitations et le grignotage des terres agricoles entraînent un phénomène de concentration de celles-ci, des prix de plus en plus élevés, avec, comme conséquence, l'accélération de la disparition des petits agriculteurs au profit des plus grandes exploitations. En Wallonie, on est ainsi passé de 37.843 exploitations en 1980, à 13.521 exploitations en 2011 (-65%), alors que, sur cette même période, la superficie agricole utile n'a quant à elle reculé que de 6% (783.165 ha à 722.652 ha). En moyenne, les exploitations ne cessent donc de s'agrandir. Ce qui est interpellant, c'est que parallèlement à cette augmentation de la taille des exploitations, le système de production actuellement dominant a également un effet direct sur le nombre de personnes qui travaillent dans l'agriculture : sur les 60.141 travailleurs agricoles wallons en 1980, il ne reste plus que 22.566 travailleurs en 2011, soit une diminution de plus de 62%¹² ! La production intensive

conventionnelle a donc des effets néfastes pour notre environnement, mais également sur le nombre d'emplois.

Cette pression foncière résulte non seulement du modèle agricole majoritairement soutenu par l'Union européenne dans le but d'avoir une agriculture exportatrice et concurrentielle, mais également de l'urbanisation continue du territoire. Dans ce contexte, le prix de la terre se déconnecte de sa valeur agricole et celle-ci devient un objet de placement spéculatif.

Pour remédier à cette situation et favoriser l'accès des jeunes à la terre, parallèlement à la réforme nécessaire de la PAC et à la lutte contre l'urbanisation des terres agricoles, la Wallonie devrait disposer d'un outil de maîtrise foncière. Il pourrait prendre la forme, par exemple, d'une société anonyme sans but lucratif à l'instar des Safer¹³ en France. Cette société aurait la possibilité d'acheter des terres agricoles afin de les mettre à disposition ou de les revendre à de jeunes agriculteurs, des collectivités, des personnes privées (associations, fédérations, ...) dont les projets répondent à des critères sociaux et environnementaux préalablement définis, et pourrait être gérée de façon paritaire par l'ensemble des acteurs du monde agricole.

Enfin, outre le besoin d'accéder à la terre, l'agriculteur, de par son travail, doit également pouvoir être rémunéré justement, soit par la promotion et la mise en valeur de la qualité du produit, soit directement par la rémunération des services environnementaux qu'il peut procurer. Dans ce cadre, Natagora estime primordial de pouvoir maintenir des budgets suffisants pour garantir la continuité d'un programme agri-environnemental ambitieux.

La promotion et le développement des circuits courts sont également à encourager pour renouer les liens entre producteurs et consommateurs.

Une agriculture qui produit des aliments sains et bons

Tout citoyen a droit à une alimentation saine. Les outils mis en place pour garantir la sécurité alimentaire en Belgique sont à saluer. Pour Natagora, les normes sanitaires, actuellement définies en fonction des modes de production et de transformation industriels, devraient cependant être repensées et modulées en tenant compte des différents types de production.

En ce qui concerne les OGM, Natagora est fermement opposée à leur utilisation dans le cadre de cultures destinées à l'alimentation animale et humaine ou de tout autre usage (énergie, textile, etc.). La culture d'OGM soulève les problématiques de la dissémination des gènes dans l'environnement, du croisement possible des espèces génétiquement modifiées avec des variétés sauvages et indigènes ou encore de l'impact non connu sur les espèces non ciblées comme les oiseaux, les insectes, les organismes du sol. En outre, elle s'inscrit dans la logique de l'agriculture intensive contre laquelle nous nous opposons vivement. Pour Natagora, la production et l'importation d'OGM doivent dès lors être interdites sur le territoire de l'Union européenne. Par contre, l'utilisation, l'échange et la production de semences paysannes doivent être encouragés.

En résumé, Natagora souhaite que l'agriculture wallonne soit une agriculture paysanne et familiale, diversifiée, qui associe culture et élevage, utilise les légumineuses, assure une couverture permanente des sols, encourage les herbages et utilise au maximum les processus naturels et biologiques dans sa mise en œuvre, en excluant tout recours aux pesticides.

¹Contrairement à l'agriculture biologique, l'agriculture paysanne durable n'est pas définie juridiquement et n'est donc pas institutionnalisée dans les instances publiques ni soumise à certification. Elle est définie par différentes chartes d'organisations et d'associations agricoles, chartes auxquelles les producteurs adhèrent volontairement.

²Altieri (1995), citant Reijntjes, Haverkot et water-Bayer (1992)

³De Schutter, O., « *Agroecology and the right to food* », 16th session of the UN Human Rights Council 5A/HRC/16/49, Genève, United Nation, Human Rights Council :21, 2011.

⁴La souveraineté alimentaire est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés." , définition présentée pour la première fois par le mouvement social et paysan international "Via Campesina" lors du sommet de Rome sur l'alimentation, organisé par la FAO en 1996.

⁵Birdlife Europe, « *Biodiversité: On the road to recovery?* », Octobre 2012.

⁶Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), « *Quels indicateurs pour suivre la diversité génétique des plantes cultivées?* », septembre 2011.

⁷Tableau de bord de l'environnement 2010, pages 105 et 137

⁸ Tableau de bord de l'environnement 2010, page 138

⁹ L. et C. Bourguignon, « *Les sols peuvent se passer de chimie* », Terre sauvage, pages 67-71, février 2013

¹⁰http://ec.europa.eu/agriculture/funding/directaid/distribution_en.htm.

¹¹Ir. S. Delannoy, Dr. B. Duquesne, Ir. N. Delille & Prof. Ph. Lebailly, « *Etude de la mise en œuvre des propositions législatives de la commission européenne concernant le bilan de santé de la politique agricole commune ainsi que de ses implications en région wallonne : Rapport final* », Gembloux Agro Bio Tech, janvier 2010.

¹² Philippe Boikete, « *L'agriculture belge, bilan et perspective* », Institut Emile Vandervelde, décembre 2012.

¹³<http://www.safer.fr>